DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE

Hôtel de Ville
35 Rue Pasteur
13890 Mouriès
Tél : 04.90.47.50.01

Commune de Mouriès

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Plan des servitudes d'utilité publique

Echelle : 1/10000ème

Chargé d'étude :
ADELE SFI URBANISME
434 rue Etienne Lenoir
30900 Nîmes
Tél : 04.66.64.01.74
E-mail :
adele-sfi@adelesfi.fr

Cadastre numérique, source :
DGFiP © 2019-DXF CC44
Droits de l'Etat réservés ®

Système de coordonnées utilisé :
RGF93 - Projection Lambert 93

Avec le concours de :
SPI GRAPHIC
Société de services
Plans Informatisés
Tél : 04.67.12.04.63
Mobile : 06.99.04.58.30
E-mail :
spi.graphic@wanadoo.fr

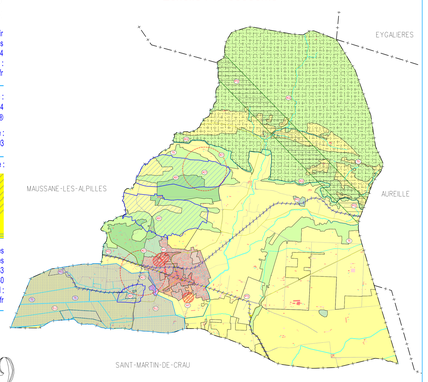

5.1.2

Prescription d'élaboration du PLU : DCM du 15 janvier 2019
Arrêt du projet de PLU : DCM du 29 juillet 2019
Approbation du PLU : DCM du 28 février 2020

Ref : mou065plu18sup_d10p
8 janvier 2020

SPI GRAPHIC décline toute responsabilité en cas d'anomalie, d'erreur, de manque. Les plans sont réputés être vus, vérifiés et contrôlés par le maître d'ouvrage avant reproduction.
Tracé des servitudes indicatif. Se référer aux documents élaborés par les organismes prescripteurs.

LEGENDE

TABLEAU RECAPITULATIF DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
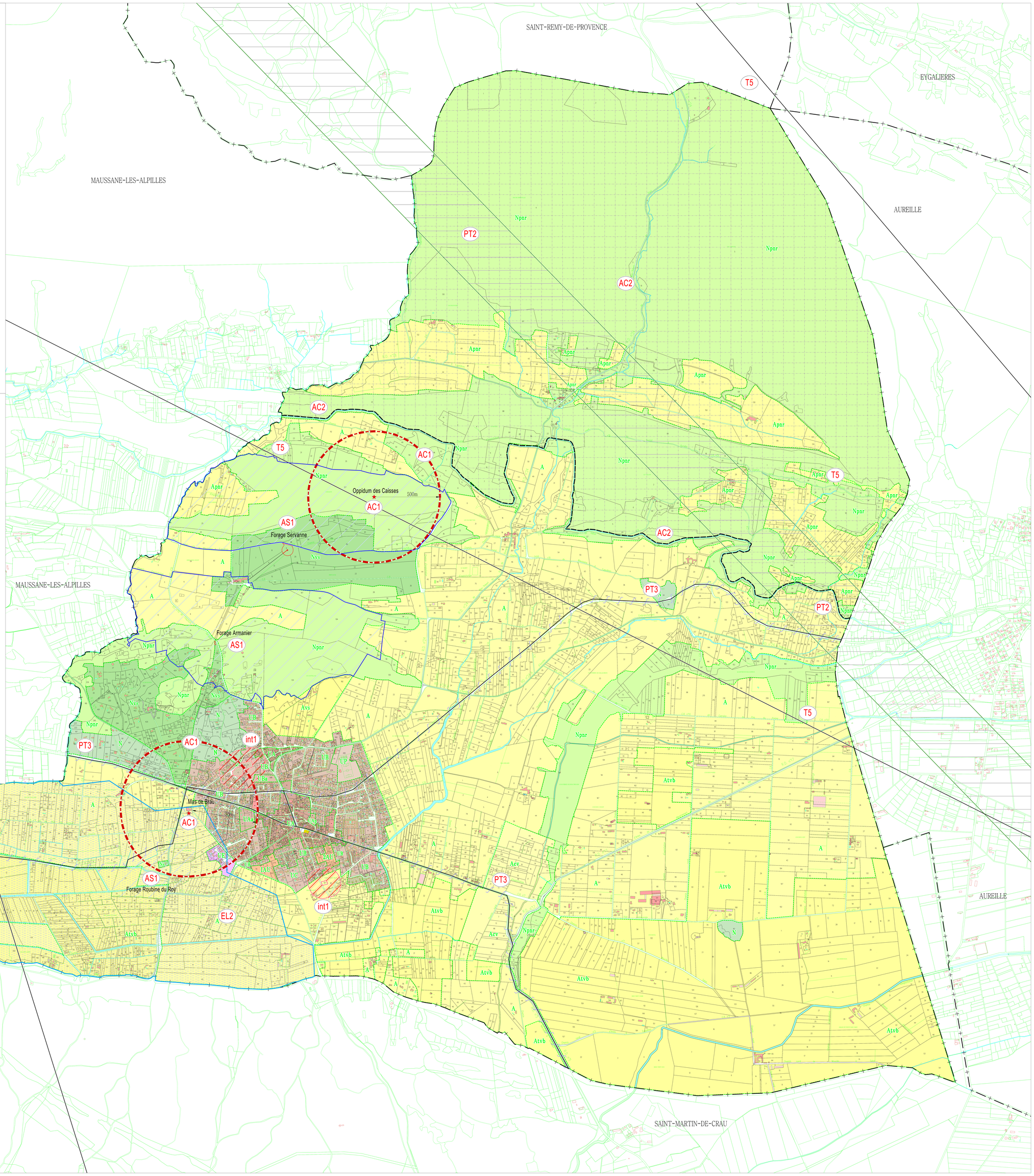
SYMBOLE ET REPRESENTATION GRAPHIQUE	CODES ALPHANUMERIQUES ET CATEGORIES DE SERVITUDES	NATURE ET DESCRIPTION
AC1	AC1 - Protection des sites Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits	Monuments inscrits : - Oppidum des Caisses - Mas de Brau
AC2	AC2 - Protection des sites Servitude de protection des sites inscrits et classés	Site inscrit : Chaîne des Alpilles
AS1	AS1 Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables	Protection du captage de la source de Servanne Protection du captage d'Armanier Périmètre de protection de captage d'eau de la Roubine du Roi
EL2	EL2 Servitudes en zones submersibles	Zone submersible du Rhône
int1	int1 - Cimetière Servitude au voisinage des cimetières	
PT2	PT2 - Télécommunications Servitude relative aux transmissions radioélectriques.	Faisceau hertzien Montpellier - Marseille Tronçon : Les Pennes Mirabeau - Saint Rémy de Provence
PT3	PT3 - Télécommunications Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	Réseau des lignes de télécommunications
T4	T4 - Relations aériennes Servitudes aéronautiques de balisage	Aérodrome d'Istres le Tubé
T5	T5 - Relations aériennes Servitude Aéronautique de dégagement	Aérodrome de Salon - Eyguières
PM1 PPRi Voir annexe 6.3	PM1 Servitude résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles.	Voir plan et dossier du PPRi en annexe 6.3